

COMMUNIQUE



Le 28 avril 2011

Approbation de l'ensemble des résolutions soumises au vote de l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA réunie le 28 avril 2011

L'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA, qui s'est tenue à Coquelles (Pas-de-Calais) aujourd'hui jeudi 28 avril 2011, a réuni plus de 54 % du capital de la société.

La totalité des résolutions soumises au vote par le Conseil d'administration a été approuvée¹.

L'assemblée générale ordinaire de Groupe Eurotunnel SA, après avoir approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés, a voté le versement **d'un dividende de 4 centimes d'euro par action** pour la troisième année consécutive et ratifié la cooptation, en qualité d'administrateur, de la société Le Shuttle Limited représentée par Claude Liénard, Directeur général adjoint corporate du Groupe, en remplacement de Pierre Bilger, décédé le 4 mars dernier.

L'assemblée générale extraordinaire de Groupe Eurotunnel SA a notamment approuvé la possibilité de mettre en place un **plan d'attribution gratuite d'actions à l'ensemble du personnel salarié**² (200 actions par personne) du groupe, et renouvelé les autorisations financières soumises à son vote.

Jacques Gounon, Président-Directeur général de Groupe Eurotunnel, a déclaré :

« Je remercie les actionnaires qui, par leurs votes très clairs, soutiennent la stratégie long terme du groupe et y associent les salariés par l'attribution gratuite d'actions. »

¹ Le détail des votes résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site Internet du groupe, dans la rubrique dédiée à l'assemblée générale mixte de Groupe Eurotunnel SA : <http://www.eurotunnelgroup.com/fr/actionnaires-investisseurs/assemblees-generales/2011-agm/>

² Hors dirigeants et mandataires sociaux.